

Conseil de Concertation Locative (CCL) du 21 FEVRIER 2020 Questionnaire proposé par AFOC à porter sur ordre du jour

Dans le cadre :

1. Gestion immeuble ou ensemble immobilier concerné

▪ **Augmentations des Loyers lors de la relocation**

Des augmentations importantes du loyer sont constatées lors de la relocation et dans certain cas le montant du nouveau loyer est au plafond. Sur quels critères s'appuie l'organisme pour déterminer le nouveau montant du loyer ?

▪ **Permanences de l'OPAC :**

Les permanences dans les agences sont souvent irrégulières sinon inexistantes il faudrait qu'elles soient convenablement suivies

▪ **Mise à jour des tableaux d'affichage :**

Dans certains immeubles du patrimoine, le document « LES REPRESENTANTS DES LOCATAIRES » n'est toujours pas affiché et celui des élections 2014 n'est pas retiré.

▪ **Information des locataires :**

Lors de la signature d'un nouveau contrat de location, remettre aux locataires le document « LES REPRESENTANTS DES LOCATAIRES ». Ce document sera également adressé à tous les locataires occupant un logement individuel, du fait de l'absence de tableau d'affichage. Ces nouvelles mesures ont-elles été mises en place ?

▪ **Information sur le suivi des points abordés lors du CCL du 20 novembre dernier.**

Problèmes de chauffage « Acacia » Pont Salomon, à ce jour, aucune amélioration n'est constatée

Les problèmes d'inondation à Aurec

2. Condition d'habitat ou du cadre de vie

▪ **Monistrol sur Loire Espace Limouzin bâtiment « TANDEM » :**

Renouvellement de notre demande Mise en place de grilles sur les évacuations d'eau sur les balcons car en matière de sécurité les parties privatives doivent être traitées comme l'ont été les parties communes.

Nous souhaiterions connaître le détail des provisions sur les charges communes.

Y a-t-il l'entretien d'espaces verts pour les rectangles végétalisés entre les tenants de l'immeuble ?

Qui de la Mairie ou de l'OPAC a installé les barrières en bois de 2 appartements du rez-de-chaussée ?

- **Monistrol sur Loire boulevard Pierre Vanneau, groupe 1**
Cet immeuble, voué à la démolition, est squatté jour et nuit par des jeunes, tableau affichage cassé, fils électrique arrachés, détritus au sol... Pourquoi les 03 entrées de cet immeuble ne sont pas tout simplement condamnées ? Il est à noter que ces problèmes ont été signalés à Mr Mounier, responsable de l'agence Opac d'Yssingeaux, le 07 janvier
- **Aurec les Narcisses**
Des encombrants laissés par les anciens locataires dans les caves pour lesquels il est urgent d'effectuer leur enlèvement
- **Dégradations dans les caves**
Remise d'une pétition
- **CORSAC Brives Charensac**
Les garages sont investis régulièrement par des jeunes (de l'immeuble ou non) pour des rassemblements musicaux ou autres. Que faut-il faire ?
- **Immeuble « Les Tanneries »**
Problèmes de sécurisation des portes garages
Il avait été convenu lors de la réception des travaux que les entreprises devaient revoir les malfaçons sur l'installation notamment entre les volets roulants et les fenêtres, il n'ya aucun polystyrène.
- **Espaly Saint Marcel**

Ou en est la pose des ascenseurs ?

Questions diverses

Plateforme de renseignements à partir de 14 h le vendredi ne sont pas véritablement en mesure de donner des renseignements convenables.